

# **FEDERATION ALGERIENNE DE HAND BALL**

## **LIGUE REGIONALE DE HAND BALL**

Maison de Jeunes Saidi Rachid –BATNA- TEL/FAX : 033.80.51.8

---

commission d'appel de la LRHB



**REUNION DU.06/02/2019**

<u>Membres Présents:</u> MM. OUAHAB ABDELMALEK	PRESIDENT
BESSAS NACER EDDINE	MEMBRE
OUCHENE MOHAMED	MEMBRE

## **Ordre du *j*our**

- Etude de l'appel du ASO SIDI OKBA
- Etude de l'appel du AMB BATNA
- Etude de l'appel du WAM AIN MLILA

**AFFAIRE N° 01**

ASO-IJSK DU 29-12-2018

- Vu le paiement des droits d'appel
- Vu l'appel formulé par le club ASO SIDI OKBA concernant la décision de la CRQD PV n°10 du 02.01.2019 affaire n° 84
- Vu qu'aucun élément nouveau n'a été apporté au dossier

**LA COMMISSION D'APPEL DECIDE :-**

- La décision de la CRQD est maintenue.

**AFFAIRE N° 02**

AMB-ASO DU 05-01-2019

- Vu le paiement des droits d'appel.
- Vu l'appel formulé par le club AMBATNA concernant la décision de la CRQD PV n°13 du 30.01.2019 affaire n° 101
- Après étude de l'appel du club AMBATNA concernant la suspension du joueur CHABAKI T licence n° 03/06
- Vu le rapport des arbitres et du délégué
- Vu la feuille de match
- Attendu que rien n'a été signalé sur la feuille du match de la dite rencontre

**LA COMMISSION D'APPEL DECIDE :-**

- Annulation de la décision de la CRQD concernant la suspension du joueur CHABAKI T licence n° 03/06 de l'AMBATNA et du dirigeant MENACER A/H licence 05/22 de l'ASO SIDI OKBA. (PV 11 affaire n°85)

AFFAIRE N° 03

IJSK-WAM DU 26-01-2019

- Vu le paiement des droits d'appel
- Vu l'appel formulé par le club WAM AIN MLILA concernant la décision de la CRQD PV n°13 du 30.01.2019 affaire n° 104
- Après étude de l'appel du club WAM AIN MLILA
- Vu l'erreur administrative dans la désignation de la dite rencontre, faisant apparaître deux horaires différents.

**LA COMMISSION D'APPEL DECIDE :-**

- Annulation de la décision de la CRQD
- Match à rejouer, la DOS est chargée de la programmation de la dite rencontre

**Le président de la commission d'appel**

ABDELMALEK OUAHAB



Membre de la commission  
commission

BESSAS N/EDDINE  
MOHAMED



Membre de la

OUCHENE



